



2025

# Bilan des autorisations délivrées en milieux humides et hydriques

MRC DE CHARLEVOIX



**Registre des autorisations délivrées en vertu de l'article 14 du  
Q-2, r. 32.2 - Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre  
7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations**

**Situation du 1er janvier au 31 décembre 2025**

Municipalité	Nombre de permis délivrés
Baie-Saint-Paul	4
L'Isle-aux-Coudres	6
Les Éboulements	1
Petite-Rivière-Saint-François	1
Saint-Hilarion	0
Saint-Urbain	6
TNO Lac-Pikauba	0
<b>Nombre total d'autorisations délivrées sur le territoire de la MRC de Charlevoix</b>	<b>18</b>

Liste des activités autorisées
Réfection / réparation enrochement
Rénovation d'un bâtiment principal et ajout d'une galerie sur la galerie arrière
Agrandissement sur pieux et ajout d'une galerie avant avec escalier
Agrandissement d'une remise
Construction d'une terrasse
Consolidation d'une fondation
Empierrement
Démolition de pont
Construction d'un nouveau pont
Démolition d'un bâtiment principal résidentiel
Construction d'une installation septique
Ajout d'un revêtement extérieur sur un garage existant
Déplacement d'une résidence. Démolition de la fondation et des installations septiques
Construction de résidence
Installation d'un ponceau
Installation d'un spa

	Littoral	Rive	Zones inondables	
			Grand courant (0-20 ans)	Faible courant (20-100 ans)
<b>Superficie totale (m2) touchée selon le type de milieu hydrique visé</b>	1 095	680	334	102

Fait à Baie-Saint-Paul, province de Québec, le 17 mars 2026  
Alexandre Souillat, aménagiste

